

# CHARTRE FEMMES ET SPORT EN AUVERGNE

## RECOMMANDATIONS

### 1 - ACCUEIL DES FEMMES DANS LES CLUBS

- **Mise en place d'une offre de pratique individuelle ou familiale innovante**
  - > Permettre aux femmes de bénéficier de séances d'initiation gratuites
  - > Encourager la prise de licence féminine par un tarif réduit pour la première adhésion ou en instaurant un tarif dégressif pour plusieurs licences prises par les membres d'une même famille
  - > Développer des actions en dehors de la structure club pour aller à la rencontre des femmes (initiations/démonstrations dans des lieux publics, comités d'entreprises, comités de quartiers, établissements scolaires ou à l'occasion de manifestations culturelles ou autres...)
  - > Organiser des journées portes-ouvertes
  - > Mettre en place des animations complémentaires permettant l'accueil :
    - des plus jeunes enfants dans des locaux adaptés, avec un personnel qualifié leur proposant diverses activités
    - et des plus grands sous forme sportive dans le même créneau horaire que leur mère
- **Créneaux horaires pratiques pour les femmes**
  - > S'adapter à la demande (mères de famille, retraitées, handicapées...)
  - > Favoriser la pratique pendant les heures creuses (ex : 12h/14H)
- **Modalités pédagogiques adaptées au public féminin**
  - > Veiller à une répartition équitable des installations sportives entre hommes et femmes
  - > Fournir du matériel de qualité
  - > Prévoir des vestiaires appropriés
  - > Sensibiliser l'encadrement sportif à la spécificité féminine (attrait pour le loisir, la convivialité, la santé, l'esthétique, l'épanouissement personnel...)

### 2 - BENEVOLAT FEMININ

- > Insister sur les valeurs sociales, les notions de partage et de convivialité
- > Valoriser toutes les actions bénévoles jusqu'aux tâches les plus obscures, même ponctuelles
- > Favoriser la polyvalence dans la vie du club
- > Etre à l'écoute des idées et projets nouveaux, même si ceux-ci bousculent les habitudes

### 3 - ACCESSION DES FEMMES AUX FONCTIONS DIRIGEANTES ET A L'ENCADREMENT

- > Accepter de déléguer certaines responsabilités dans un esprit de complémentarité
- > Aider à la connaissance du fonctionnement du club :
  - en ouvrant les réunions de bureaux aux volontaires à titre d'observation et de découverte
  - en développant l'accompagnement par la mise en place d'un travail en binôme (parrainage)
- > Proposer des formations pour éviter une découverte brutale des fonctions dirigeantes
- > Encourager les femmes à se former (encadrement, arbitrage...)

### 4 - COMMUNICATION - PROMOTION

- > Développer la communication par des messages adaptés aux motivations spécifiquement féminines
- > Promouvoir la pratique féminine de loisir comme de compétition
- > Valoriser les performances sportives féminines
- > Mettre en avant le succès de projets réalisés dans le cadre du loisir
- > Utiliser les témoignages de dirigeantes comme de pratiquantes

**Réseau "Femmes et Sport" Puy-de-Dôme :**  
**DRDJS - Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité - Conseil général**  
**CDOS - CDOMS et tout le mouvement sportif**